

<https://college-brassens-decines.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article199>

Bien préparer l'ASSR 2020/2021

- Enseignements - ASSR -

Date de mise en ligne : jeudi 8 octobre 2020

Copyright © Collège Georges Brassens - Décines - Tous droits réservés



Depuis plusieurs années, l'Éducation nationale a mis en place le dispositif de l'attestation scolaire de sécurité routière (ASSR) dont le passage est obligatoire :

– **L'épreuve d'ASSR niveau 1** s'adresse aux élèves de 5^e ou à ceux des autres classes qui atteignent l'âge de 14 ans avant le 31 décembre 2019.

L'ASSR niveau 1 est nécessaire pour s'inscrire à la formation pratique du permis AM, diplôme obligatoire pour conduire un deux-roues motorisé.

Les épreuves de l'ASSR 1 auront lieu **le mardi 1er décembre dans l'après-midi** pour les élèves de 4^{ème} qui n'ont pas pu passer l'examen l'année dernière à cause du confinement. L'examen est d'une durée de 30 min. Il se présente sous la forme d'un QCM. Pour obtenir l'attestation, l'élève doit avoir la moyenne.

[La direction](#) reste à votre disposition pour tout renseignement.

Entrainons nous !

[Préparer l'ASSR](#) - exercices en ligne et test - site Education nationale

[Moduloroute](#) - Site de l'association Prévention Routière

[Alcool, cannabis et conduite](#) - Site de l'association Prévention Routière

Ce support multimédia interactif permet de répondre aux questions fréquentes sur la relation entre consommation d'alcool, de cannabis et conduite